

BULLETIN D'INFORMATIONS COVID-19

Lundi 30 mars 2020 à 14h
N°8

Les informations publiées sont mises à jour quotidiennement



82

cas confirmés à Mayotte

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

A Mayotte, 8 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 ont été identifiés, portant désormais à 82 le nombre total de cas.

Situation sanitaire au 29 mars à 19h :

- 10 patients sont actuellement hospitalisés au CHM dont 7 dans le service de médecine et 3 dans le service de réanimation. 2 patients anciennement hospitalisés sont rentrés à domicile.
- 10 patients sont officiellement guéris
- Aucun décès déclaré à ce jour

Depuis l'introduction du virus à Mayotte, 479 tests ont été réalisés par le laboratoire du CHM.

L'ARS insiste, en lien étroit avec les médecins du CHM, sur la nécessité de respecter les mesures de confinement et les gestes barrières pour éviter la dissémination du virus et protéger les plus fragiles.



POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS.

(appel gratuit de 8h à 18h - 7j/7)

0801 90 24 15

Numéro vert national appel

(gratuit, 7j/7, 24h/24)

0 800 130 000

Pour toutes informations complémentaires :

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.mayotte.ars.sante.fr

LIENS UTILES

Education nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](#) et de votre [rectorat à Mayotte](#)

Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr

Conseil aux Voyageurs

Consultez les recommandations sur [le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)



COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit
sauf muni d'une attestation pour :



Aller travailler,
si le télétravail est impossible



Faire des courses
de première nécessité



Faire garder ses enfants
ou aider des personnes
vulnérables



Aller chez un professionnel
de santé si vous n'avez
pas de signe de la maladie

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement.
Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

TÉLÉCHARGER L'AFFICHE